

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 17 Novembre 1854.)

Le Conseil fédéral a transmis aux Membres de l'Assemblée fédérale la liste des objets à traiter, savoir :

A. Elections constitutionnelles.

Vérification des pouvoirs.

Election du Président et du Vice-Président du Conseil national et du Conseil des Etats.

Election des membres du Conseil fédéral pour la durée des fonctions de 1855, 1856 et 1857, et du Président de la Confédération et du Vice-Président du Conseil fédéral pour 1855.

Election du Tribunal fédéral pour la durée de 1855 à 1857, et du Président et du Vice-Président du dit Tribunal pour 1855.

Election des suppléants du Tribunal fédéral.

Election du Chancelier de la Confédération.

B. Crédits supplémentaires.

C. Rapports et propositions.

1) Rapport et proposition du Conseil fédéral concernant les mesures à prendre contre l'accumulation des monnaies de billon dans les caisses fédérales (renvoyé à la Commission du Conseil des Etats).

2) Rapport et proposition du Conseil fédéral concernant le tarifage de pièces d'or (renvoyé à la Commission du Conseil des Etats).

3) Rapport et proposition du Conseil fédéral concernant la suppression temporaire du

droit d'entrée sur les céréales, la farine, etc.

- 4) Rapport et proposition du Conseil fédéral concernant la ratification de la convention avec Berne touchant la cession de l'hôtel des monnaies.
- 5) Rapport et proposition du Conseil fédéral concernant l'adoption du nouveau règlement d'exercice pour l'infanterie.
- 6) Rapport et proposition du Conseil fédéral concernant le subside pour la première acquisition du fusil de chasseur.
- 7) Rapport et proposition du Conseil fédéral concernant la franchise de port pour l'envoi des actes de l'état civil.
- 8) Rapport et proposition du Conseil fédéral concernant le recours du Gouvernement de St. Gall au sujet des contributions des citoyens établis.
- 9) Rapport et proposition du Conseil fédéral sur la plainte du Conseil d'administration de Bischofszell contre le Gouvernement de Thurgovie concernant les familles Flotsch et Petton.
- 10) Rapport et proposition du Conseil fédéral sur la pétition de MM. Bossard et Greter concernant la loi lucernoise sur la presse.
- 11) Rapport préalable sur l'état de la correction des eaux du Jura.

D. *Pétitions éventuelles.*

Conformément à des demandes qui lui sont parvenues, le Conseil fédéral a autorisé son Département du Commerce et des Péages :

A créer un bureau de péage accessoire à *Bourdigny-dessus*, Canton de Genève ; de plus annexion des bureaux de péage de *Versoix* et *Hermance* au bureau du *Lac* à Genève, et transfert du bureau de *Veyrier* dans le rayon du bureau de *Moillesulaz*.

(Du 22 Novembre 1854.)

Par dépêche du 29 Septembre dernier, le Consulat suisse à Valparaiso, République du *Chili*, Amérique du Sud, informe le Conseil fédéral que le Congrès national a promulgué, en date du 12 Septembre, le décret suivant :

« Tous les articles manufacturés, soie et mi-soie, « brochés d'or ou d'argent véritable ou faux, ainsi que « la soie à coudre et la bourre de soie destinés à la « consommation intérieure ne paient qu'un droit de 15% « de la valeur selon le tarif; ce décret entrera en vigueur six mois après sa promulgation », *)

A la demande du Conseil exécutif du Canton de Thurgovie, du 15 courant, le Conseil fédéral a accordé la franchise de port légale pour la correspondance officielle des Commissaires du Canton de Thurgovie chargés de prélever les contributions de district.

Le Conseil fédéral a supprimé le bureau des postes de *Schottikon*, Canton de Zurich, et a créé un nouveau bureau à *Reterschen*.

*) La promulgation a eu lieu le 16 Septembre.

Nominations du Conseil fédéral.

Militaire :

20 Novembre, M. le Lieutenant-colonel fédéral Agostino *Fogliardi*, de Melano, Canton du Tessin, nommé Instructeur-chef des carabiniers; entrée en fonction au 1. Janvier 1855. Traitement annuel fr. 3500.

Employé aux péages :

20 Novembre, M. C. *Hablutzel*, actuellement aide du réviseur des péages à Bâle, nommé contrôleur au bureau des péages de chemin de fer français. Traitement annuel fr. 2000.

Employés aux postes :

22 Novembre, M. Léonce *Durrholz*, de Soleure, nommé commis de poste à Bâle. Traitement annuel fr. 900.

» » M. Adolphe *Ehrismann*, aide près la Direction des postes à Bâle, a été promu à la place nouvellement créée de commis de poste au dit lieu. Traitement annuel fr. 1200.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1854
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	53
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.11.1854
Date	
Data	
Seite	471-474
Page	
Pagina	
Ref. No	10 056 742

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.